REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

.....

AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN

DIRECTION GENERALE

.....

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

...

RURAL ELECTRIFICATION AGENCY OF CAMEROON

DIRECTORATE GENERAL

.....

DECISION N° 282 /AER/DG/DAAF/SDAA/SM/2026 DU 28 OCT 2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OU MARCHE PASSES APRES AUTORISATION DE GRE A GRE N°04631-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ABS. DU 16/07/2026 RENOUVELEE PAR AUTORISATION N°05727-26/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/BA DU 16/09/206 ET SUIVANT LA DEMANDE CONSULTATION N°011/DC/AER/CIPM/2026 DU 11/08/2026, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DU CAMEROUN.

FINANCEMENT: BUDGET BIP MINEE, EXERCICE 2026 ET SUIVANT

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E. R,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;
Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;
Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu l'Arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;
Vu la Décision N°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables);
Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant réorganisation et fonctionnement de l'A.E. R;
Vu La loi n° 2024/012 du 17 décembre 2025 portant loi des finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2026 ;
Vu l'Avis de consultation *N°011/DC/AER/CIPM/2026 du 11/08/2026*, pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de certaines localités du Cameroun.
Vu la proposition attribution et le PV N°45 de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 23/10/2026.

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises **ETS J-BASS, TEL : 675 51 28 66, GEPSE, Tél: 699 92 30 33, HIASCORPORATION SARL, TEL : 699 56 10 36, PEARL INTEGRATED COMPANY SARL, Tél : 678 50 53 67** sont attributaires du marché ou lettre-commande relatif à la Demande Consultation N°011/DC/AER/CIPM/2026 du 11/08/2026, pour l'éxécution des travaux d'électrification rurale de certaines localités du Cameroun, pour un montant (TTC en FCFA) et un délai d'exécution suivants :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	LOT	LOCALITÉ	DELAI	MONTANT TTC (FCFA)
ETS J-BASS, TEL : 675 51 28 66	**N° 1**	**NKOLMEKOK CARRIERE, Arrondissement d'Okola, Département de la Lékié, Région du Centre.**	**5 mois**	**38 983 389**
GEPSE Tél: 699 92 30 33	**N°2**	**Dassa-Gara, Arrondissement de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord**	**5 mois**	**29 819 059**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

.....

AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN

DIRECTION GENERALE

.....

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

...

RURAL ELECTRIFICATION AGENCY OF CAMEROON

DIRECTORATE GENERAL

.....

COMMUNIQUE N° 18 /AER/DG/DAAF/SDAA/SM/2026 DU 28 OCT 2026 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT RELATIF A LA DEMANDE CONSULTATION N°011/DC/AER/CIPM/2026 DU 11/08/2026, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DU CAMEROUN.

FINANCEMENT: BUDGET BIP MINEE, EXERCICE 2026 ET SUIVANT

Le Directeur Général de l'Agence de l'Electrification Rurale du Cameroun (AER) porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné que les entreprises **ETS J-BASS, TEL : 675 51 28 66, GEPSE Tél: 699 92 30 33, HIASCORPORATION SARL, TEL : 699 56 10 36, PEARL INTEGRATED COMPANY SARL, Tél : 678 50 53 67** ont été déclarées attributaires du marché ou lettre-commande relatif à ladite Consultation pour un montant (TTC en FCFA) et délais d'exécution suivants ;

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	LOT	LOCALITÉ	DELAI	MONTANT TTC (FCFA)
ETS J-BASS, TEL : 675 51 28 66	N° 1	NKOLMEKOK CARRIERE, Arrondissement d'Okola, Département de la Lékié, Région du Centre.	5 mois	38 983 389
GEPSE Tél: 699 92 30 33	N°2	Dassa-Gara, Arrondissement de Mora, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord	5 mois	29 819 059
HIAS CORPORATION SARL, TEL: 699 56 10 36	N°3	Ouro-Mandara , Arrondissement de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord	5 mois	50 516 630
PEARL INTEGRATED COMPANY SARL, Tél : 678 50 53 67	N°4	KEYON & MBOKENGHAS, Arrondissement d'Oku, Département de Bui Région du Nord-Ouest.	5 mois	102 800 000

Les entreprises retenues sont par conséquent, invitées à bien vouloir prendre attache avec le Service des Marchés de l'AER pour la suite de la procédure,

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur caution de soumission dès publication du présent communiqué.

Yaoundé le.....

Le Directeur Général,

p.o.

Jean-Jacques Ledru

Directeur Général Adjoint

Ampliations :

- *MINMAP*
- *ARMP*